

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 121 (2013)

Artikel: La réalisation d'une monographie communale
Autor: Guignard, Henri-Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Henri-Louis Guignard

LA RÉALISATION D'UNE MONOGRAPHIE COMMUNALE

La réalisation d'une monographie communale est une aventure de longue haleine jalonnée de rencontres et de découvertes enrichissantes car elle constitue une immersion profonde dans la mémoire d'un lieu, d'une communauté.

Une telle monographie rend également hommage aux hommes et aux femmes qui ont animé, développé et aimé leur commune au cours des siècles. Pour les anciens et les nouveaux habitants, elle renforce l'attachement à leur coin de terre, car en connaissant mieux son histoire, ils l'apprécieront et la comprendront d'autant plus.

TYPE D'OUVRAGE ET ÉQUIPE RÉDACTIONNELLE

Il existe maints exemples de monographies, l'élément déclencheur ou son intention pouvant être très variés. Cela peut être la commémoration d'un événement historique, l'anniversaire d'une société locale ou d'une personnalité, l'inauguration d'un bâtiment ou enfin l'histoire d'une commune des origines à la période contemporaine ; c'est de ce type d'ouvrage dont il va être question ici.

L'impulsion d'élaborer une telle monographie provient généralement des autorités communales qui souhaitent pouvoir disposer d'un ouvrage de référence. Dans ce but, soit elles mandatent un ou plusieurs historiens, soit elles font appel à quelques habitants passionnés d'histoire ou fins connaisseurs de la vie communale qui se feront épauler par des spécialistes.

Dans les deux cas, l'équipe de rédaction doit pouvoir compter sur un soutien important et s'inscrivant dans la durée de la part de Municipalité. En effet, cinq à dix ans sont généralement nécessaires pour achever un tel ouvrage et elle devra soutenir la démarche, faciliter les contacts et mettre à disposition certains services communaux. Un ouvrage collectif présente l'intérêt supplémentaire par rapport à l'œuvre d'un seul historien qu'il fait intervenir des sensibilités et des approches différentes propres aux compétences et à la personnalité de chaque auteur. Dans ce cas, il est souhaitable que les textes soient relus par toute l'équipe rédactionnelle afin d'éviter les redites et tendre à une certaine unité.

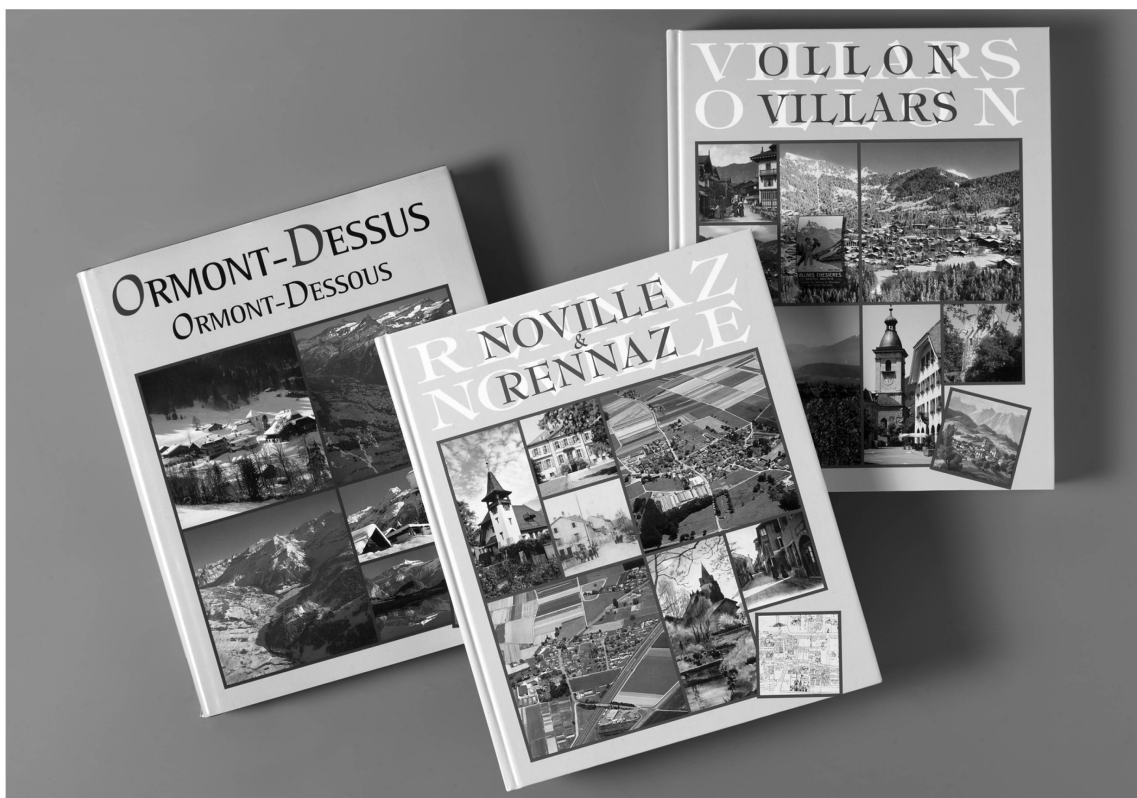


Fig. 1. *La Vallée des Ormonts* – *Ormont-Dessus/Ormont-Dessous*, 352 pages, paru en 1994; *Noville-Rennaz*, 376 pages, paru en 2004; *Ollon-Villars*, 400 pages, paru en 2007.

RECHERCHES ET RÉDACTION

Chaque commune possède ses spécificités qu'il s'agit de mettre en valeur et qui conditionnent le choix des sujets à aborder. Les archives communales constituent un passage obligé pour débiter un travail de recherche que les nombreux fonds détenus par les Archives cantonales vaudoises permettront ensuite d'approfondir.

Ces recherches seront complétées par les documents ou objets conservés dans les différents musées communaux et cantonaux, tels que le Musée historique de Lausanne, le Musée de l'Élysée, le Musée militaire vaudois ou la Bibliothèque cantonale et universitaire, sans oublier les bibliothèques et les musées bernois qui ont gardé de précieux témoignages vaudois d'une certaine époque!

La collaboration active des habitants est aussi nécessaire, car chaque commune comporte des collectionneurs de cartes postales, de gravures ou de photographies anciennes. Certaines familles détiennent des documents anciens transmis par leurs ancêtres, qui parfois faisaient partie des autorités de l'époque et pouvaient, selon l'usage, emporter à la maison des actes officiels pour les étudier longuement...

Il est à relever que les appels à la population pour obtenir des documents ou des objets ne rencontrent que peu ou pas de succès. En revanche, les contacts personnels se révèlent beaucoup plus fructueux.

Le témoignage des anciens doit également être sollicité car ils sont détenteurs de savoureuses anecdotes et surtout peuvent mettre les chercheurs sur des pistes inédites, voire originales. Toutefois, il faut rester prudent quant à la fiabilité de leur mémoire, notamment en matière de dates. Un travail de vérification est nécessaire afin d'étayer leurs propos par des sources historiques. Les approximations ou les « probablement » sont à éviter et toute erreur amoindrit la crédibilité de l'ouvrage.

Avant de commencer la rédaction des textes puis la mise en page, plusieurs paramètres sont à définir :

- la table des matières qui évoluera jusqu'à l'achèvement de l'œuvre ;
- la hiérarchie des titres (chapitre, sous-chapitre, etc.) et la taille des paragraphes ;
- la disposition des notes, la présentation des sources et la construction de la bibliographie ;
- le format (carré, rectangulaire, oblong) ;
- le miroir de page (1, 2 ou 3 colonnes ou 1 grande et 1 petite) ;
- le choix de la police de caractères et sa taille qui auront une influence sur le nombre de pages ;
- la reliure cartonnée ou souple, avec ou sans jaquette.

Une monographie se doit d'être accessible au plus grand nombre d'habitants de la commune, car c'est leur histoire et celle de leurs ancêtres qui sont mises en valeur. Pour y parvenir, la possibilité d'une « lecture à trois vitesses » s'avère être une bonne solution : tout d'abord, la curiosité du lecteur doit être captée par une abondante illustration, puis des légendes concises mais utiles à la compréhension de l'image éveilleront son intérêt, enfin des textes courts et bien structurés, c'est-à-dire comprenant de nombreux paragraphes et encarts, conserveront son attention. De plus, le texte de chaque chapitre doit constituer un tout, indépendant des autres chapitres, et permettre ainsi au lecteur de commencer où bon lui semble en fonction de son intérêt du moment.

FINANCEMENT ET ÉDITION

Hormis l'implication plutôt exceptionnelle d'un éditeur qui prend tout ou partie du coût de la réalisation, la solution la plus simple est que la commune en soit le maître d'œuvre. La Municipalité soumet au Conseil général ou communal une demande de crédit ou, plus simplement, fait figurer au budget un montant permettant de financer le projet.

Lorsqu'il s'agit d'une initiative privée (association ou société locale), la recherche de fonds représente un travail conséquent qui nécessite de multiples démarches.

Dans tous les cas, il est nécessaire d'établir un budget précis de l'ensemble du projet comportant notamment les postes suivants pour les dépenses : les éventuels honoraires ou le défraiement des auteurs, les frais de recherche, les travaux de photographie, de graphisme (traitement typographique du texte, mise en page, cadrage des photos), de photolithographie (scannages, retouches chromatiques, transferts des fichiers, adaptation des images numériques), ainsi que les coûts pour l'impression et la reliure. Du côté des recettes, on tiendra compte du produit estimé des ventes qui sera généré pour l'essentiel au cours de la première année de parution, des dons, du soutien des entreprises locales et des subventions.

Pour donner un ordre de grandeur, le coût total pour réaliser une monographie à fin 2011, au format de 235 × 285 mm, de 376 pages, comportant 662 photographies et tirée à 2500 exemplaires, s'est élevé à environ 185 000 fr. (en relevant que l'auteur était bénévole).

Selon la taille de la commune (nombre d'habitants, d'entreprises ou potentiel touristique), les recettes doivent permettre de couvrir les dépenses et seul le stock de livres reste à financer.

Pour déterminer le nombre d'exemplaires à imprimer, il est judicieux d'une part de lancer une souscription à l'attention de tous les ménages. D'autre part, la commune peut s'engager à souscrire un certain nombre d'exemplaires pour couvrir ses besoins durant vingt à trente ans, au titre des cadeaux offerts aux nouveaux citoyens, aux hôtes de passage, à l'occasion des anniversaires des personnes âgées ou lors de manifestations.

Le prix de l'ouvrage doit rester attractif, notamment par le biais d'une souscription, car même pour mieux connaître son coin de pays le citoyen n'est pas prêt à payer le lard du chat!

La publication d'une monographie, dont l'un des buts est de mettre en valeur l'héritage d'une communauté, doit être ressentie comme un événement important par nombre d'habitants; sa promotion doit donc être intensive et susciter l'intérêt de chacun¹. À titre d'exemple, aux Ormonts le pasteur déclarait voir sur la table de la cuisine plus souvent la monographie de la Vallée que la Bible!

¹ En complément, lire « Une histoire pour ma commune », document édité par l'Association vaudoises des archivistes, Lausanne 2006, disponible sur le site [www.archivistes.ch].

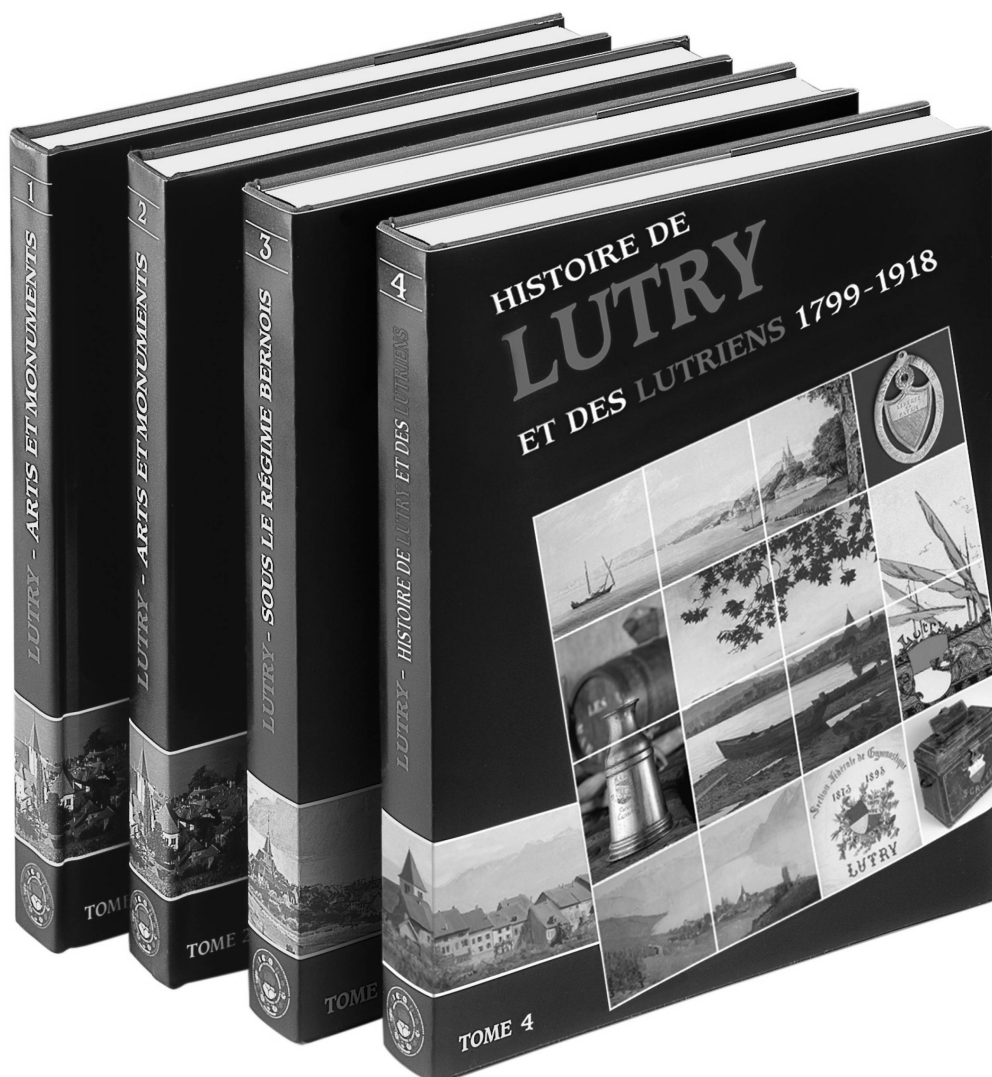


Fig 2. *Lutry, Arts et Monuments*, tome 1 de 304 pages, paru en 1990; tome 2 de 326 pages, paru en 1991; *Lutry sous le régime bernois*, 312 pages, paru en 2000 et *Histoire de Lutry et des Lutryens 1799-1918*, 376 pages, paru en 2011.

